

Objectif GAL

Libin, Libramont, Saint-Hubert, Tellin
s'associent pour devenir « Leader » européen !
Et cela vous concerne directement.

--

S'associent ?

Les quatre communes s'entendent pour former un seul territoire de projet.

Leader ?

C'est le nom du programme européen de développement socio-économique des territoires ruraux dont elles sollicitent l'intervention.

Que vont-elles faire ensemble ?

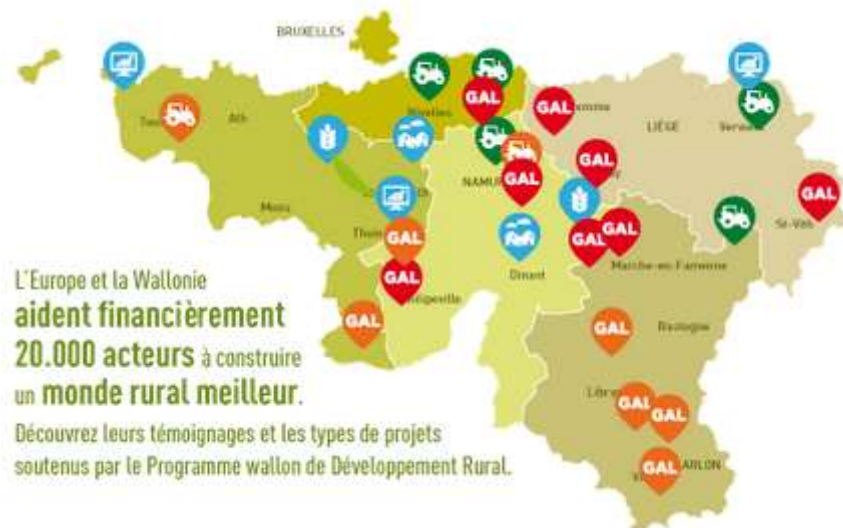
À définir !

Elles doivent monter un plan d'action précis et innovant, qui pourra toucher, par exemple, à l'agriculture, aux ressources naturelles, à l'action sociale, à l'entrepreneuriat, à la mobilité, à la culture, au tourisme, etc.

Bref, tout ce qui peut apporter « un plus » au développement socio-économique local.

Des exemples, ailleurs ?

Baladez-vous donc sur le site suivant, vous vous représenterez mieux ce que sont des territoires et des projets *Leader* : <http://www.reseau-pwdr.be/> (cliquez sur les GAL de la carte de Wallonie sur la page d'accueil reproduite ici).



À la clef ?

Des moyens financiers (de la Région et de l'Europe), plusieurs années de suite, pour réaliser le programme d'action qui sera défini.
L'essentiel ira à l'engagement de personnel.

Et ça me concerne ?

Oui, plutôt deux fois qu'une.

- Une 1^{re} fois parce que vous allez être appelé à proposer vos idées dans le cadre d'un appel à projets ;
- Une 2^{ème} fois comme bénéficiaire des actions en tant qu'habitant du territoire.

Objectif GAL ?

Le Groupe d'action locale, c'est l'association nouvelle qui réunira l'ensemble des partenaires locaux du projet (communes, associations, entreprises, particuliers) et qui sera chargée de sa mise en œuvre.

Les acteurs privés y seront obligatoirement majoritaires.

Quand est-ce que ça démarre ?

Ça a démarré ! Un diagnostic du territoire a été établi. Les domaines de développement prioritaires viennent d'être choisis : Ressources naturelles, Tourisme, Culture, Mobilité, renouvellement des générations.

La communication se met en place.

Votre implication (récolte et traitement de vos idées d'actions), ce sera de septembre à novembre.

Les Communes déposeront ensuite leur candidature début 2016.

Je ne suis pas sûr de tout comprendre...

C'est normal, rassurez-vous. À ce stade, les choses sont encore théoriques. Mais elles vont se concrétiser rapidement.

Suivez le site de votre commune. Les informations et rendez-vous du projet y seront renseignés bientôt.

(Si vous aimez la littérature officielle, vous pouvez même lire le « guide du candidat Leader » : <http://www.wallonie.be/fr/publications/le-guide-du-candidat-leader>)

Mais vous pouvez aussi directement nous demander des éclaircissements :

Coordination :

Mme [Marie Caroline Detroz](#)
Ressources Naturelles Développement asbl
www.rnd.be

et

M. [Etienne Rouard](#)
084 / 37 42 86
Administration Communale de Tellin
www.tellin.be